

Autour de la table de Shabbat n°427 Vayakel Chékalim



Ces paroles de thora seront lues pour la réfoua chéléma de Yéhouda ben Esther

Qui est coupable d'avoir fait un méchoui durant Shabbat ?

Notre Paracha commence par l'injonction de garder le Shabbat puis décrit toutes les différentes offrandes apportés au Michquan. Cette juxtaposition des sujets, Shabbat et le Temple, n'est pas fortuit. Les Sages apprennent de là deux choses.

1 - Il existe un interdit de construire le Sanctuaire le jour du Shabbat : ***ce n'est pas parce qu'il s'agit d'affaires saintes que nous avons l'autorisation de tout faire.*** Dans le judaïsme il n'existe pas de "la fin justifie les moyens". Donc la construction du Temple devait s'arrêter le jour du repos.

2 - Les travaux qui ont servi à sa construction, sont les mêmes qui nous sont prohibés Shabbat. Par exemple, si de nos jours il nous est interdit de cuire le jour du Shabbat *une bonne choucroute sur notre plaque à induction dernier-cri*, c'est dû au fait qu'il y a 3500 ans dans le désert, pas très loin de Gaza d'ailleurs, pour confectionner les magnifiques toiles et rideaux du Michquan il fallait cuire différentes plantes qui donnent la couleur magnifique à la laine et aux différents textiles. Depuis lors, ces mêmes lois restent d'usage pour la communauté dans tous les endroits du monde depuis Jérusalem *jusqu'à la lointaine Normandie de mon enfance...*

Au début de notre section il est écrit : "Ne brûlez pas (Taavirou) de feu dans vos campements le jour du Shabbat". Il s'agit de l'interdit de faire du feu le

jour saint du Shabbat. Pour les besoins de notre feuillet, je vous rapporte une sympathique question posée par un talmid Haham, Rav Harrar Chlita de Bné Braq *On Beach*. La Guémara dans Soukot (28) enseigne **qu'Hillel Hazaquen avait des élèves d'un niveau spirituel hors du commun.** Le plus petit d'entre eux c'était Rabbi Yohanan Ben Zaquai qui connaissait toute la Thora Orale et écrite au point qu'il comprenait la discussion des anges du Service Divin ! Le plus grand de ses élèves (d'Hillel) **c'était Rabbi Yonathan Ben Ouziel.** Il vous est connu, car périodiquement il m'arrive de vous rapporter une goutte de ses enseignements. La Guémara explique que Rabbi Yonathan avait un niveau si élevé que lorsqu'il étudiait la Thora, les oiseaux qui le survolaient étaient immédiatement brûlés par la Quédoucha, sainteté, qui émanait de sa personne. Intéressant, n'est-ce pas ?

Comme la "Magnifique Table du Chabat" ne s'arrête pas uniquement sur le côté "flash" de l'enseignement, je poserai la question innovante du Rav Harrar, à savoir : **comment le saint Rabbi Yonathan Ben Ouziel pouvait étudier la Thora le jour du Shabbat ?** En effet nous avons appris de notre section qu'allumer le feu est interdit. De plus mes lecteurs le savent : l'étude de la Thora n'est pas réservée aux jours ouvrables de la semaine. Plus encore, les éminents Rabanims (le Ben Ich Haï, Zhouto Yaguen Alénou) enseignent qu'une heure de Thora le Shabbat "vaut" mille

heures d'étude de la semaine (le Hafets Haïm écrit que c'est l'équivalent de 613 heures). Donc c'est clair **comme de l'eau de roche** que Rabbi Yonathan étudiait durant Shabbat. **Donc comment concevoir que ce grand Rav faisait à chaque fois la faute d'allumer le feu et de brûler des volatiles ?** C'est une question qui peut faire sourire et par les temps qui courent, le sourire est une valeur en voie de disparition, soit, mais la réponse nous apprendra des principes par rapport à la pratique du Shabbat.

Par soucis de vérité je dois vous dire que cette question n'est valable que d'après le commentaire du Tossphot, sur place, car d'après le commentaire de Rachi, il explique que le **feu sortait de la bouche des anges** qui venaient écouter la Thora du saint Rabbi. D'après cette dernière explication, Rabbi Yonathan n'était pas coupable du **méchoui des oiseaux** qui passaient au-dessus de sa tête car c'était dû aux anges. Cependant, Tossphot expliquent qu'il s'agissait d'un véritable feu comme cela s'est déjà déroulé à d'autres occasions dans le Talmud par exemple lors de la Brith Mila du fils de Abouia lorsque des Rabanims étudièrent la Thora et firent descendre un feu du Ciel dans Haguigua 15). D'après cela, il faudra comprendre si Rabbi Yonathan avait véritablement le droit d'étudier.

Pour répondre, je dois introduire de (très) courtes notions dans le domaine de la Hala'ha. La première c'est que **brûler** dans la Thora est assimilé à une destruction, Quilquoul, (voir Shabbat 106). Donc l'interdit de brûler, c'est le feu qui provient de la combustion d'une matière première comme le bois ou le charbon. Donc si une flamme sortait au-dessus de la sainte tête de Rabbi Yonathan, ce n'était pas une transgression du Shabbat car elle ne provenait pas d'une destruction de matière. Seulement il reste à répondre au fait que les oiseaux prenaient feu. Donc à ce moment il y avait combustion et peut-être même Bichoul/Cuisson (Voir Toss Haroch Yévamot 6 DH 'Vétaama").

La réponse commune est de dire que puisque Rabbi Yonathan **n'avait aucune intention de brûler les gentils petits oisillons** qui passaient au-dessus de sa tête, cela s'appelle dans la langue des érudits : **Davar Cheein Mitkaven**, un travail qui est fait sans Kavana (intention). Or, dans la Thora tout travail effectué sans aucune intention n'est pas interdit (voir Kétouvet 5). De plus, Rabbi Yonathan étudiait tranquillement tandis que c'étaient les volatiles qui s'approchaient du feu.

D'après ce développement Rabbi Yonathan peut étudier la Thora le Shabbat même si des oiseaux brûlaient au-dessus de sa tête. Cqfd. (Si mes lecteurs ont d'autres idées sur le sujet, je serai très heureux d'en prendre connaissance. D'ailleurs j'ai un nouveau mail

David GOLD e-mail : dbgo36@gmail.com.

J'ai évoqué que le feu peut descendre du ciel quelquefois, et il y a probablement des lecteurs qui n'ont pas pris la question très au sérieux et c'est dommage car cette partie de la Hala'ha reste d'actualité.

C'est avec plaisir que je vous rapporte ce récit extraordinaire que j'ai entendu récemment. Certainement qu'une large partie de mon public est déjà au courant de ce miracle car l'information a été diffusée sur Torah Box où notre feuillet paraît hebdomadairement à la page 26, dans la rubrique :

Le Mille feuilles de shabbat" Hazaq OuBa'hour
« Bravo merci à son directeur le Rav Benamou et à toute son équipe pour leur travail de diffusion des valeurs juives auprès d'un très large public francophone en France et ailleurs »

Vous le savez, le 7 octobre dernier n'a pas été de tout repos pour nos frères du sud du pays. Les mécréants-nazis s'en sont pris à beaucoup de petites agglomérations et sont arrivés à Tifrah, un petit village à 20 km de Gaza...Mes lecteurs doivent savoir que dans cette petite bourgade se trouve une très bonne Yeshiva avec près de 800 élevés Ken Yrbou. Et ces terroristes, qui déshonorent la Nation Arabe, voulaient y perpétrer un carnage Que D.ieu nous en préserve. Cependant les desseins de Hachem étaient tout autre, puisque le chef du groupe se tenait devant l'entrée de la Yéchiva et finalement signalera à ses sombres acolytes de quitter les lieux. Plus tardivement il sera "cueilli" par Tsaal et longtemps après, un journaliste lui demandera pourquoi n'a-t-il pas fait sa sale besogne lorsqu'il s'est tenu devant la Yeshiva ? Il répondit : **"J'ai vu que le bâtiment était déjà embrasé, des flammes sortait de l'immeuble. J'ai dit alors à mes compères que D.ieu s'occupe déjà des Ba'hourims et qu'il n'y pas besoin d'entrer dans la Yéchiva pour faire notre massacre.**

Donc nous sommes passés à une autre agglomération. "

Et certainement que mes lecteurs ont compris que le feu qui sortait de l'immeuble était dû à la joie de Sim'hat Thora (le Roch Yeshiva, Rav Pelits Chlita, avait demandé à cette centaine de Ba'hourims de venir lors de la fête de Sim'hat Thora à la Yeshiva). Il y avait une joie extraordinaire. Donc cette fois, le feu provenant du ciel n'était pas dévorant mais **un feu d'amour et de protection.**

Le Sippour,

J'aimerais vous faire faire partager une réflexion qui a été soulevée lors de l'assemblée des rabanims dans notre belle ville Elad. On sait tous que la famille juive est basée, sur l'harmonie familiale ou sa recherche et l'éducation juive. Combien de parents font tout pour que leur progéniture reste fidèle aux lois de la Sainte Thora. Combien de prières et de larmes versent les valeureuses mères juives pour voir grandir leurs enfants dans la Thora . Un des Rabanims (Léderman שליטא (posa la 'Bomba Quouchia': alors pourquoi nos enfants, qui ont accès à internet 'grâce' au Iphone de papa ou maman, vont-ils passer leur temps sur les mêmes sites internet que le petit Ahmed d'Alger ou Juan de Porto-Rico?? N'est-ce pas niveler la montagne sainte sur laquelle on fait gravir notre fils avec difficulté que le rabaisser sur le même pied que le reste de l'humanité? On vous laissera cogiter la question durant ce Shabbat: après la Tafina! Mais on finira par une note positive. Il y a près d'un an un Rav d'Israel (Rav Zaïdé) a organisé un Shabbat dans la vieille ville de Jérusalem pour 26 jeunes filles non-mariées. Le point commun de toutes ces jeunes filles c'est qu'elles travaillaient et ne trouvaient pas de Chidouh'. Avant de faire son mini- séminaire

l'organisateur est parti prendre conseil auprès de Rabi David Abouh'atseira שליטא de Naharia (petit fils du Saint Baba Salé זייע) . Juste avant la Havdala le Rav Zaïde prit son courage à deux mains et dit aux jeunes filles : 'Voilà j'ai été voir un grand de la Thora qui a béni toutes les participantes et a dit que celles qui jetteraient leur Iphone et les gadgets similaires verront leurs Chidouh' dans les mois à venir!' Comme la sainteté du Shabbat planait encore, la plupart des jeunes filles jetèrent de suite leurs smartphone, sauf deux qui restèrent sur leur position. Après la Havdala et juste avant de monter dans le bus pour le retour à la maison les deux dernières filles finalement jetèrent leurs 'Tembelfone'. Vous devinez la suite, dans les deux mois toutes les filles se fiancèrent et deux semaines après tout le monde les deux dernières cassèrent l'assiette des fiançailles: MAZEL TOV!

Ce conseil, on vous le donne aussi pour activer les Chidouh'ims!

Shabbat Chalom a la semaine prochaine, si D. le veut.

David Gold tél / 00972 55 677 87 47

e-mail:dbgo@gmail.com

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine, Si D.ieu Le Veut

David Gold tél : 00972 55 677 87 47 e-mail : dbgo36@gmail.com.

Une bénédiction au Rav Ouri Donate Chlita et à son épouse (Bne Brak) dans tout ce qu'ils entreprennent

Une Bénédiction à ma Havrouta, le Rav Moshé Lévi et à son épouse (Bné Brak)

Pour tous ceux qui aiment le bon vin -à l'approche de Pourim- je vous conseille de prendre contact auprès du Rav Avraham Moshé Ifrah (Jérusalem) qui vous fournira le meilleur vin sur tout Israël au 052 673 0555_